FORMATION ENTREPRISE · ENTRETIENS

Des entretiens annuels et professionnels qui servent vraiment.

L'entretien professionnel est obligatoire tous les deux ans. Trop souvent, il se résume à un formulaire rempli à la va-vite, ou à un moment redouté des deux côtés.

Une journée pour préparer, conduire et suivre des entretiens utiles : bilan, objectifs, évolution, besoins de formation. Vos managers repartent avec une trame et des réflexes.

Un rendez-vous important, souvent mal préparé.

- Faire le bilan de l'année sans en faire un procès
- Fixer des objectifs clairs et atteignables
- Aborder un point d'insatisfaction
- Parler évolution et formation, sans promettre ce qu'on ne peut tenir

Objectifs pédagogiques

- Distinguer entretien annuel d'évaluation et entretien professionnel obligatoire
- Préparer l'entretien avec le collaborateur
- Conduire l'échange : écoute, questions, reformulation
- Formuler des objectifs et un plan de développement
- Gérer les désaccords et les demandes délicates
- Assurer le suivi et la traçabilité

Programme

1. **Le cadre** : Obligations légales de l'entretien professionnel, objectifs de l'entretien annuel.
2. **Préparer** : Recueillir les faits, inviter le collaborateur à se préparer.
3. **Conduire l'échange** : Ouverture, bilan, écoute ; mise en situation.
4. **Objectifs et développement** : Objectifs clairs, besoins de formation, évolution.
5. **Les moments délicats** : Désaccord, demande d'augmentation, démotivation ; mise en situation.
6. **Le suivi** : Synthèse écrite, plan d'action, points d'étape.

Informations pratiques

Public	Managers et dirigeants qui conduisent les entretiens, responsables RH
Prérequis	Aucun
Durée et horaires	7 heures · 9 h – 12 h 30 et 14 h – 17 h 30
Lieu et format	En intra, dans vos locaux (Béarn, Pays basque, Landes, Bigorre) ou dans notre salle de Pau-Lescar
Groupe	6 à 12 participants
Tarif	Intra : dès 1 600 € la journée pour votre groupe (jusqu'à 12 participants), hors frais de déplacement au-delà de 50 km de Pau · exonéré de TVA (formation professionnelle continue)
Financement	Plan de développement des compétences, avec prise en charge possible par votre OPCO selon votre branche et votre taille. Nous fournissons programme, convention et pièces demandées. Voir les financements.

Méthodes	20 % d'apports courts, 80 % d'entraînement : mises en situation tirées de vos cas réels, retours individualisés, livret remis à chaque participant
Évaluation	Questionnaire de positionnement, mises en situation observées, évaluation des acquis et de la satisfaction en fin de formation, suivi à 3 mois
Inscription et délais	Inter : jusqu'à 15 jours avant la session. Intra : 4 à 6 semaines entre le premier échange et la formation. Convention ou contrat envoyé avant le démarrage.
Accessibilité	Une situation de handicap ? Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations possibles : en savoir plus.
Formateur	Dominik Hansen
Indicateurs	Nouvelle formation : indicateurs publiés après la première session. Ensemble de nos formations : 9,7/10 de satisfaction moyenne.

Questions fréquentes

Le programme est-il adapté à notre entreprise ?
Oui. Avant la formation, un échange avec vous permet de recueillir vos situations réelles ; les mises en situation sont construites à partir d'elles, avec votre vocabulaire.

Notre OPCO peut-il financer la formation ?
Souvent, oui, surtout pour les entreprises de moins de 50 salariés. Nous vous fournissons le programme et la convention pour votre demande de prise en charge, à déposer avant la formation.

Combien de personnes peut-on former ?
De 6 à 12 participants par groupe, pour que chacun s'entraîne. Au-delà, nous organisons plusieurs sessions.

Contact et inscription : 07 82 11 22 85 · hansenformation@gmail.com · hansen-institute.com
Hansen Institute, SAS au capital de 3 000 € · 6 allée de la Maïsoeta, 64230 Uzein · SIRET 830 549 465 00011 · Déclaration d'activité n° 75 64 04937 64 (ne vaut pas agrément de l'État) · Organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation · Formation exonérée de TVA.